OCOM C240.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DE COMMUNICATION NON VERBALE

1. **Rendement** : Participer à une activité de communication non verbale

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) des fiches aide-mémoire;

      (2) de la supervision; et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Conformément au document intitulé *Communication in the Workplace : Non-verbal Communication (Body Language)*, le cadet doit participer à une activité de communication non verbale pour se familiariser avec une méthode alternative de communication.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'emploi du langage corporel comme forme de communication non verbale.	Exposé interactif	5 min	C3-104
PE2	Expliquer l'emploi de gestes comme forme de communication non verbale, y compris : a. agiter les bras; b. former un poing; c. mettre le pouce en l'air; et d. pointer avec le doigt.	Exposé interactif	5 min	C3-104
PE3	Diriger une activité pendant laquelle les cadets nomment une émotion qu'ils ont exprimée au cours de la semaine dernière, comme : a. le chagrin; b. la peur; c. la satisfaction; d. la surprise; e. le bonheur; et f. la colère. **Nota :** Demander aux cadets de mimer, chacun leur tour, une émotion, sans la communiquer verbalement. Demander au groupe de déterminer l'émotion.	Activité en classe	15 min	C3-104

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité en classe :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification** :

   a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 pour initier les cadets au sujet, stimuler leur intérêt et donner un bref aperçu de la communication non verbale.

   b. Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence** : C3-104 Australian Government, Department of Education, Science and Training. (2007). *Communication in the Workplace : Non-verbal Communication (Body Language)*. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.dest.gov.au/nwt/hospitality/comm_non.htm

8. **Matériel d'instruction** :

   a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et

   b. fiches aide-mémoire.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.